ORDRE DES
PHARMACIENS
DU QUÉBEC

Grille d'évaluation de la pratique du pharmacien – Inspection individuelle

INTRODUCTION

Il est attendu de la pratique de chaque pharmacien qui exerce au Québec qu'elle atteigne les standards de pratique de l'OPQ.

Les différentes activités de surveillance de la thérapie médicamenteuse sont évaluées selon quatre niveaux, soit le niveau maîtrisé, à consolider, à corriger ou à risque.

- Lorsqu'évaluée maîtrisée ou à consolider, le pharmacien effectue généralement l'activité de surveillance de façon systématique et structurée et il est encouragé à poursuivre ses efforts. Des recommandations peuvent lui être émises.

- Lorsqu'évaluée à corriger ou à risque, le pharmacien effectue généralement l'activité de surveillance de façon incomplète et sa pratique requière des ajustements. Selon la situation, un suivi plus serré peut s'avérer nécessaire.

Cependant, bien qu'un niveau soit attribué à chaque activité de surveillance évaluée, la décision découlant de chaque inspection est individualisée selon la situation globale de chaque pharmacien.

Version juillet 2025

Procéder à la collecte des renseignements
Maîtrisé
Recherche les renseignements pertinents afin de répondre aux besoins du patient. Procède à la collecte des renseignements pertinents à l'évaluation des ordonnances et à l'analyse de la situation pour tous les patients. Recherche et met à jour les renseignements requis pour évaluer le niveau d'intensité de la surveillance à effectuer.
À consolider
Ne recherche pas toujours le besoin du patient. Procède à la collecte des renseignements nécessaires à l'évaluation des ordonnances et à l'analyse de la situation pour tous les patients. Ne met pas toujours à jour les renseignements requis pour évaluer le niveau d'intensité de la surveillance à effectuer. Recherche toutefois, l'intention thérapeutique des nouveaux médicaments prescrits et des autres médicaments à risque inscrits au profil.
À corriger
Ne recherche pas le besoin du patient. Recherche les renseignements permettant d'évaluer une nouvelle thérapie et d'analyser la situation, mais de façon inconstante ou incomplète. Ne recherche pas toujours l'intention thérapeutique pour les médicaments à risque inscrits au profil. Recherche des éléments qui ne sont pas toujours pertinents à la situation.
À risque
Ne recherche pas les renseignements lui permettant d'évaluer la situation du patient et de détecter les signaux d'alarme. Ne recherche pas les renseignements nécessaires lui permettant d'évaluer une nouvelle thérapie et d'analyser la situation.

Évaluer les ordonnances et analyser la situation
Maîtrisé
Utilise une démarche systématique et structurée lors de l'évaluation des ordonnances et l'analyse de la situation. Se pose les questions appropriées afin de s'assurer que la thérapie médicamenteuse est sécuritaire et répond aux besoins du patient. Cerne les problèmes liés à la thérapie médicamenteuse tout en considérant l'ensemble de la thérapie médicamenteuse du patient.
À consolider
Utilise une démarche systématique et structurée lors de l'évaluation d'une nouvelle thérapie médicamenteuse, mais n'adapte pas toujours sa démarche de surveillance de la thérapie en fonction du patient et de ses besoins. Utilise une démarche incomplète dans certaines situations, notamment lors de la poursuite d'une thérapie (renouvellement et represcription), mais se pose les questions appropriées pour gérer les risques.
À corriger
N'utilise pas toujours une démarche systématique et complète lors de l'évaluation d'une nouvelle thérapie médicamenteuse et de l'analyse de la situation. Ne se pose pas suffisamment de questions pour s'assurer que la thérapie médicamenteuse est sécuritaire et répond aux besoins du patient. Ne cerne pas toujours les problèmes liés à la thérapie médicamenteuse.
À risque
N'utilise pas de démarche de surveillance de la thérapie médicamenteuse ou la démarche utilisée présente de lacunes importantes. Ne procède pas à l'analyse des ordonnances et de la situation. Se pose peu ou pas de question sur la thérapie médicamenteuse des patients. Ne cerne pas les problèmes importants liés à la thérapie médicamenteuse.

Effectuer les interventions
Maîtrisé
Intervient pour répondre au besoin du patient et l'implique dans les décisions. Intervient ou planifie une intervention lorsque des problèmes liés à la thérapie médicamenteuse sont cernés. Effectue une intervention efficace qui permet d'atteindre l'objectif visé. Propose des options et des pistes de solutions. Planifie ou effectue le suivi des interventions importantes et/ou urgentes. Réalise ses interventions dans un délai approprié.
À consolider
Effectue des interventions appropriées, mais parfois incomplètes, notamment ne propose pas toujours d'options et de pistes de solutions.
À corriger
Effectue une intervention qui ne permet pas d'atteindre l'objectif visé ou de répondre aux besoins exprimés par le patient. Ne planifie pas ou n'effectue pas le suivi des interventions importantes. Intervient sur certains problèmes sans avoir les renseignements nécessaires. Effectue des interventions inappropriées ou non pertinentes. N'intervient pas dans des situations où il aurait été possible d'intervenir.
À risque
N'intervient pas dans des situations où il aurait dû intervenir. Effectue des interventions qui pourraient causer des préjudices au patient.

Vérifier l'impact de la thérapie médicamenteuse sur l'état de santé du patient
Maîtrisé
Effectue ou planifie des suivis adaptés au patient, à ses besoins et à son état de santé. Détermine une fréquence et un délai de suivis appropriés en fonction des risques pour le patient. Effectue des suivis précis et complets en fonction des cibles à atteindre (qualité).
À consolider
Effectue ou planifie des suivis adaptés au patient, à ses besoins et à son état de santé, mais ceux-ci manquent de précision.
À corriger
Effectue ou planifie des suivis, mais ceux-ci ne sont pas toujours adaptés au patient, à ses besoins et à son état de santé. N'effectue pas toujours les suivis appropriés à l'état de santé du patient. Détermine une fréquence et un délai de suivis qui ne sont pas toujours appropriés en fonction des risques pour le patient.
À risque
N'effectue pas ou ne planifie pas de suivis appropriés à l'état de santé du patient.

Fournir l'information aux patients, à l'équipe traitante et aux pharmaciens impliqués auprès du patient
Maîtrisé
Fournit l'information adaptée au patient afin que celui-ci utilise efficacement et de façon sécuritaire sa thérapie médicamenteuse. Fournit l'information appropriée et pertinente aux pharmaciens de son équipe pour assurer la continuité des soins. Fournit l'information appropriée et pertinente aux autres pharmaciens impliqués auprès du patient pour assurer la continuité des soins. Fournit l'information appropriée et pertinente aux autres professionnels de l'équipe pour assurer la continuité des soins.
À consolider
Fournit l'information appropriée aux pharmaciens de son équipe pour assurer la continuité des soins, mais celle-ci n'est pas toujours complète. Ne fournit pas toujours l'information aux autres pharmaciens et aux autres professionnels impliqués auprès du patient pour assurer la continuité des soins.
À corriger
Fournit l'information de façon incomplète ou inappropriée ce qui ne permet pas toujours au patient d'utiliser efficacement et de façon sécuritaire sa thérapie médicamenteuse. N'indique pas toujours au patient les signaux d'alarme à surveiller nécessitant une consultation médicale. Ne fournit pas toujours l'information aux pharmaciens de son équipe pour assurer la continuité des soins. Ne fournit pas l'information aux autres pharmaciens et aux autres professionnels impliqués auprès du patient ce qui n'assure pas la continuité des soins. Toutefois, cette situation ne met pas à risque le patient.

À risque
Ne fournit pas l'information au patient. Fournit l'information au patient, mais celle-ci est incomplète ou erronée ce qui peut présenter un risque pour le patient. Ne fournit pas l'information aux autres pharmaciens et aux autres professionnels impliqués simultanément auprès du patient, notamment pour clarifier le rôle des différents intervenants, ce qui peut présenter un risque pour le patient. Ne fournit pas l'information aux autres pharmaciens et aux autres professionnels pour assurer la continuité des soins, ce qui peut présenter un risque pour le patient.

Consigner les informations et les interventions aux dossiers
Maîtrisé
Consigne les renseignements recueillis, les interventions, la justification des décisions et les suivis réalisés de même que ceux planifiés. Consigne l'information pertinente et de façon concise. Consigne en utilisant une méthode structurée, notamment selon une approche par problème de santé.
À consolider
Consigne l'information, mais n'utilise pas toujours une méthode structurée. Consigne l'information, mais celle-ci n'est pas toujours pertinente et concise.
À corriger
Ne consigne pas toujours l'information pertinente, notamment les renseignements recueillis, les interventions, la justification des décisions, les suivis réalisés de même que ceux planifiés.
À risque
Consigne peu ou pas les renseignements recueillis, les interventions, la justification des décisions, les suivis réalisés de même que ceux planifiés. Consigne les informations, mais les éléments consignés sont erronés.